



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 23 JUIN 2022

DELIBERATION N° 2022-07
Rapport d'activité 2021

Le vingt-trois juin deux-mille-vingt-deux à dix heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du treize juin deux-mille-vingt-deux.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET – Région Centre-Val de Loire	Christophe POUPAT – Office National des Forêts
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB	Benjamin VIRELY – Personnel ARB
Marc DE MARIA – Direction régionale OFB	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Marine COLOMBEY – Direction régionale OFB	Valérie BOUCHAUD-VIOLEAU – URCPPIE
Hervé BRULÉ – DREAL Centre-Val de Loire	Cyril MAURER – Fédérations des Maisons de Loire
Lena DENIAUD – DRAAF Centre-Val de Loire	Henry FRÉMONT – Chambre Régionale d'Agriculture
Christian GATTEFIN – Département du Cher	Alain MACHENIN – Fédération régionale des chasseurs
Anne-Marie THOMAS – Communauté de Communes Grand Chambord	Julien PROSPER – Fédération de pêche Centre-Val de Loire

ASSISTAIENT EGALEMENT PRESENTS A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire	Céline CERVEK – DRAAF Centre-Val de Loire
Marine CELESTE – ARB Centre-Val de Loire	Frédéric BRETON – CEN Centre-Val de Loire
Ganesh CHANDRAKUMAR – ARB Centre-Val de Loire	Estelle MENAGÈR – Département d'Eure-et-Loir
Pauline D'ARMANCOURT – ARB Centre-Val de Loire	Robin PILLU – Département d'Eure-et-Loir
Myliène MOREAU – ARB Centre-Val de Loire	Mellie GRATEAU – URCPPIE
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire	Marine LAUER – Centre Régionale de la Propriété Forestière
Cécile LÉ MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire	Thérèse PLACE – DREAL Centre-Val de Loire
Nathalie FRANÇOIS – Région Centre-Val de Loire	

POUVOIRS

- Catherine GAY, Région Centre-Val de Loire, donne pouvoir à Jean-François BRIDET, Région Centre-Val de Loire,
- Michel PRÉVOST, CEN Centre-Val de Loire, donne pouvoir à Guy JANVROT, FNE Centre-Val de Loire.

16 administrateurs votants présents et 2 pouvoirs:

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale,

VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU l'arrêté préfectoral n°18:225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,

VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

Considérant

la présentation du rapport d'activité 2021 faite en séance,

Décide à l'unanimité

d'approuver le rapport d'activité 2021 présenté en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

Le Président de séance


Monsieur Jean-François BRIDET



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire



RAPPORT
d'activité
2021

SOMMAIRE

- 3 ÉDITO
- 4 L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
- 6 RÉTROSPECTIVE 2021
- 8 ZOOM SUR : LE PORTAIL DE LA BIODIVERSITÉ
- 10 L'ARB EN ACTIONS
 - P.11 ANIMER LE COLLECTIF ARB
 - P.13 ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES
 - P.18 SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ
 - P.20 CONNAÎTRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE



ÉDITO

Déployer l'action de l'ARB



Troisième année d'existence de l'Agence régionale de la biodiversité en 2021, et toujours une volonté partagée avec ses membres d'œuvrer collectivement au profit du vivant !

La concrétisation des missions confiées à l'Agence prend différentes formes : incitation et accompagnement des collectivités à devenir « Territoires Engagés pour la Nature », ou pour déployer des projets favorables à la nature adaptant également nos territoires au changement climatique, conception de supports facilitant la compréhension des enjeux et des solutions face aux pressions exercées sur la biodiversité, publication de nouveaux indicateurs régionaux, organisation de conférences participatives...

2021 a notamment été dédiée à la finalisation et au développement du Portail de la biodiversité, véritable centre de ressources à l'attention de tous les publics, pour découvrir, comprendre et agir. Continuellement enrichi, il permet de mieux connaître la biodiversité régionale, trouver des idées d'actions et des outils pratiques, accéder à l'Observatoire régional de la biodiversité...

Et j'ai eu le plaisir d'avoir été élu en septembre à la présidence de l'Agence, l'occasion de contribuer avec vous à la préservation de la biodiversité dont nous dépendons tant, dont nous devons être solidaires et pour laquelle il est majeur et urgent de donner à tous l'envie d'agir !



Nénuphare, vue subaquatique © N. Van Ingen



Jean-François BRIDET
Président de l'ARB Centre-Val de Loire

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Coopérer pour la biodiversité !

L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs (collectivités, élus, chercheurs, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

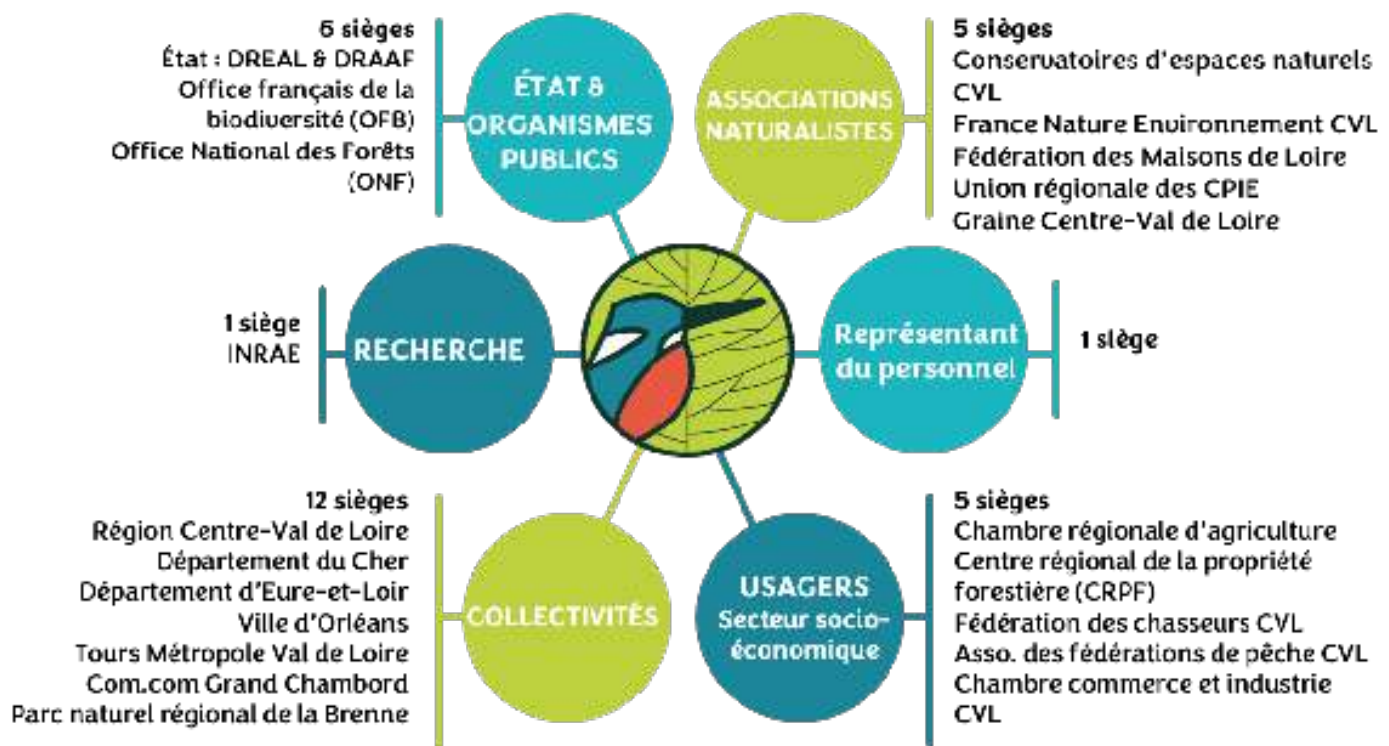
Créée le 1^{er} janvier 2019, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire est le fruit d'une volonté régionale forte.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office Français de la biodiversité (OFB) et les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir sont les membres constitutifs.

L'ARB renforce le maillage territorial, impulsé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée en 2016.

La création de l'Agence représente une réelle opportunité pour les territoires d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la reconquête de la biodiversité.

L'Agence régionale de la biodiversité est portée par un collectif de **22 structures membres** d'horizons très diversifiés, et s'appuie sur l'expertise de nombreux acteurs, locaux comme nationaux, engagés dans la préservation de la biodiversité de notre région.





Rosé des prés © M. Créste

Partager une vision

La stratégie pluriannuelle 2019-2022 constitue une formidable opportunité pour l'ensemble des acteurs régionaux. Elle a pour ambition de donner sa juste place à la biodiversité dans les champs d'action de chacun, afin de freiner l'érosion de la biodiversité régionale. C'est pourquoi elle se veut à la fois partagée et opérationnelle et constitue la pierre angulaire de l'action de l'ARB. Il s'agit de doter le collectif de l'ARB d'un panel d'objectifs communs, que chaque structure puisse s'approprier et déployer à travers des actions concrètes.

Construire des projets collectifs

« Souvent qualifiée de grenier à blé français, notre région joue un rôle important dans la production agricole nationale. Sa diversité de production est notable : céréales certes, mais aussi viticulture, arboriculture, maraichage, élevage et productions fermières avec notamment 5 fromages de chèvre bénéficiant d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP)... La réflexion sur la thématique « biodiversité et agriculture » a fait l'unanimité parmi les membres pour être au cœur du séminaire annuel 2021. Et la chambre régionale d'agriculture s'est particulièrement impliquée dans sa conception. Acculturer les membres sur ces questions en faisant témoigner des acteurs régionaux, identifier les actions concrètes à déployer par notre collectif, c'est la méthode de travail de l'Agence à laquelle nous contribuons. »



Henry Frémont
1^{er} vice-président Chambre régionale d'agriculture



Conseil d'administration 23 septembre 2021 © ARB

RÉTROSPECTIVE 2021

Pour sa 3^e année d'exercice, l'ARB a poursuivi son développement en collaboration avec ses membres et les acteurs régionaux.

L'animation territoriale s'est accentuée avec l'accompagnement de 24 Territoires engagés pour la Nature et le déploiement des Solutions Fondées sur la Nature face au changement climatique.

Le développement du Portail numérique de la biodiversité, un centre de ressources unique pour découvrir, comprendre et agir, s'est achevé en fin

d'année. Le séminaire interne annuel « biodiversité et agriculture » a permis d'identifier des actions concrètes pour accompagner les agriculteurs et tester des solutions sur une zone agricole test.

La coalition COP régionale « végétalisation » s'oriente vers la conception d'une boîte à outils de référence pour entretenir, restaurer et planter des végétaux.

Une conférence participative « Nature et culture » a été organisée à l'occasion du congrès mondial de la Nature.



Congrès Mondial de la Nature à Marseille, témoignage de Michelle Rivet sur les actions TEN de Marçais © ARB

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE



Cérémonie de remise des diplômes TEN
| 10 juin 2021

Rencontre technique
« Cimetières et biodiversité »
| 7 juillet 2021



SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE



Journée mondiale des zones humides
2 février 2021
Journée mondiale des zones humides | 2 février 2021



Place du climat
À TOURS | 17 octobre 2021

2 WEBINAIRES

- > L'arbre en ville | 21 avril 2021
- > Devenir TEN | 14 septembre 2021

2 WEBINAIRES

- > préparer son territoire au changement climatique | 28 janvier 2021
- > Comment réintroduire la nature en ville ? | 16 mars 2021



RENCONTRE-DÉBAT ET SÉMINAIRE AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

| 19 mars et 7 mai 2021

Tenu en visio conférence compte-tenu des mesures sanitaires, le séminaire interne s'est organisé en deux temps. Une rencontre débat préalable avec les acteurs de l'agriculture et les naturalistes a permis de partager une vision commune de l'interdépendance entre agriculture et biodiversité et des enjeux qui les menacent. Le séminaire interne avec les membres de l'Agence a ensuite abouti à l'élaboration d'un plan d'actions concrètes, intégré à la stratégie de l'ARB.

CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE UICN À MARSEILLE | 3 au 11 septembre 2021

- > **Présentation des ARB**
prise de parole de Catherine Bertrand sur les missions et projets phares de l'ARB Centre Val de Loire
- > **Présentation des TEN en régions**
témoignage de Michelle Rivet, maire de Marçais (18) et ancienne présidente de l'ARB Centre Val de Loire, sur le plan d'action mis en œuvre dans sa commune



2 CONFÉRENCES PARTICIPATIVES PROTÉGER LA NATURE QUELLE HISTOIRE ?!

À ORLÉANS | 9 septembre 2021

Un événement spécial «nature et culture» conçu par l'ARB pour le congrès UICN. L'écrivain Patrick Scheyder a partagé un récit de l'écologie à travers l'histoire et la littérature.

ASSISES INTERNATIONALES DU JOURNALISME CLIMAT CHAUD DEVANT À TOURS | 30 septembre 2021

- > **Quelle information locale climat et biodiversité ?**
intervention de Pauline d'Armancourt
- > **Climat et biodiversité même combat ?**
intervention de Pascale Larmande



INAUGURATION DU MOBE PLATEAU DES SCIENCES

À ORLÉANS | 1^{er} et 2 octobre 2021

A l'occasion de l'inauguration du Musée d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement, l'ARB a présenté l'exposition «La biodiversité et nous», partagé les connaissances et proposé des animations sur son stand auprès d'un large public familial.

en **2021**
chiffres



107
Collectivités
accompagnées

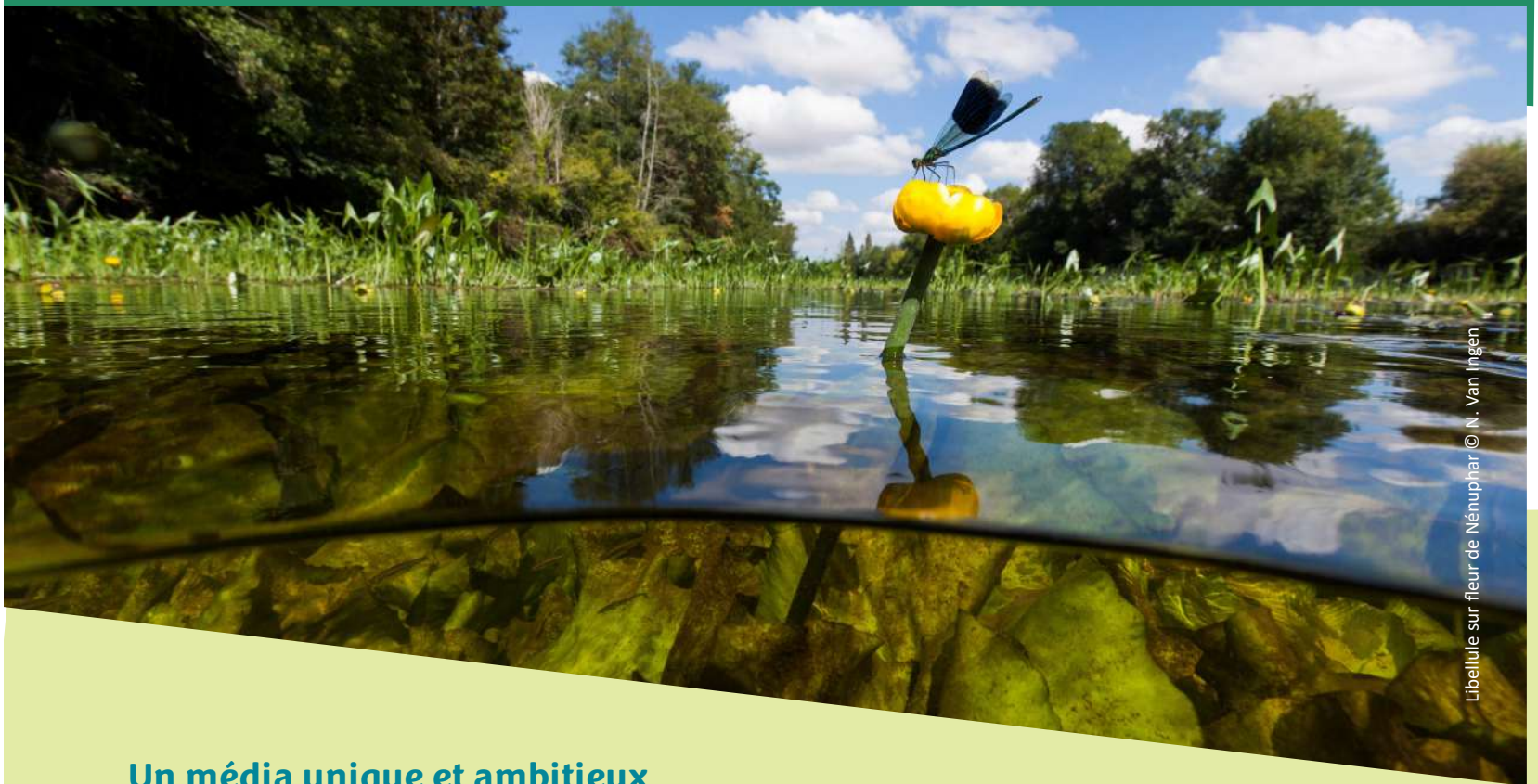
45
Événements
grand-public et
professionnels

2575
participants aux
événements et
rencontres

ZOOM SUR : LE PORTAIL DE LA BIODIVERSITÉ

Valoriser la biodiversité et les acteurs en région

Le Portail régional de la biodiversité est un média unique et ambitieux. Destiné aux collectivités, citoyens, entreprises, agriculteurs, enseignants... il offre une diversité de ressources pour DECOUVRIR, COMPRENDRE ET AGIR. Il oriente les publics vers les dispositifs d'accompagnement, les interlocuteurs compétents, les outils pratiques et les contenus scientifiques et vulgarisés. Le Portail de la biodiversité vise à faire aimer la biodiversité près de chez nous, faire comprendre les enjeux et les solutions, partager les actions et les expériences.



Libellule sur fleur de Nénuphar © N. Van Ingen

Un média unique et ambitieux

Dès la préfiguration de l'ARB, l'ambition a été affirmée de positionner l'Agence comme le « centre de ressources » sur la biodiversité en région. La construction du Portail numérique s'est achevée fin 2021 après deux années de travail collectif avec les membres et principaux publics. Ce média unique initié par l'ARB Centre-Val de Loire vise à mettre la biodiversité au cœur de la société, en partageant de nombreuses ressources utiles pour tous les publics.

Voué à s'enrichir au fil du temps, notamment par la contribution des acteurs en région, il participe à amplifier une dynamique collective, partager les connaissances et faciliter les coopérations. Entrée unique, il intègre et valorise également les contenus produits par l'Observatoire régional de la biodiversité.



Étang de Brenne vu du ciel © N. Van Ingen

Une ligne éditoriale d'un genre nouveau

Le Portail est à l'interface d'un site institutionnel, d'un centre de ressources et d'un webzine. Il est à la fois une vitrine de la biodiversité régionale en lui donnant la part belle via les photos de nombreux photographes naturalistes régionaux, et une vitrine des acteurs via le partage de nombreuses ressources : retours d'expériences, idées d'actions, supports pédagogiques, podcasts et vidéos.

Conçu pour éveiller la curiosité et faciliter la lecture, il propose un parcours intuitif et ergonomique autour de 3 grands menus : découvrir, comprendre et agir. Par ses contenus scientifiques et vulgarisés, il donne les clés de compréhension des enjeux et des solutions en faveur de la biodiversité.

La ligne éditoriale du Portail repose sur plusieurs principes partagés avec l'ensemble des contributeurs, afin de garantir la cohérence et le sérieux des contenus publiés, tout comme la valeur naturaliste, technique et scientifique. Qu'il s'agisse d'articles de fond, de dossiers thématiques ou d'actualités, les contenus rédigés empruntent un style journalistique afin de faciliter leur appropriation par un large public. Les contenus publiés sur le Portail sont vérifiés et objectifs, écrits dans un ton neutre. Il s'agit d'un principe fondamental d'information du public.



Un outil collaboratif

Le Portail est animé et administré par l'ARB. Les membres de l'Agence sont parties prenantes directes en participant au comité de rédaction qui fixe les orientations et évolutions du Portail. Ils participent à l'enrichissement de ses contenus en partageant leurs travaux et ressources. Au-delà, tous les acteurs qui participent à la connaissance et la préservation de la biodiversité peuvent contribuer au Portail. Il est un véritable outil collaboratif. Chacun.e peut proposer des retours d'expérience, idées d'action, ressources documentaires, ou des vidéos et podcasts. Pour garantir le sérieux des contenus et leur valeur naturaliste, scientifique, technique mais aussi une rédaction accessible et vulgarisée ou encore un ton approprié, les sujets doivent être en conformité avec la ligne éditoriale du Portail et sont étudiés en conférence de rédaction.

L'ARB EN ACTIONS

AUTOUR DE 4 AXES MAJEURS :

Les activités conduites tout au long de l'année 2021 sont inscrites dans la droite ligne de la stratégie pluriannuelle 2019-2022, déclinée en quatre grands axes.

ANIMER
LE COLLECTIF
ARB

ACCOMPAGNER
LES ACTEURS
DANS LES
TERRITOIRES

SENSIBILISER,
FORMER ET
COMMUNIQUER
SUR LA
BIODIVERSITÉ

CONNAITRE
ET OBSERVER
LA BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE



ANIMER LE COLLECTIF ARB

Faire vivre une gouvernance collaborative

L'ARB s'appuie sur les synergies au sein du collectif des membres, pour déployer ses actions, en mettant en œuvre une gouvernance collaborative. S'il est question principalement de faciliter les coopérations en faveur de la biodiversité, il s'agit aussi de fédérer les membres autour des projets, de décupler les compétences et moyens des membres, d'assurer la cohérence des actions et de renforcer le rôle de l'ARB.

- Asseoir la stratégie de l'ARB
- Assurer la concertation et la gouvernance de l'ARB
- Coordonner les échanges pour faciliter l'accès aux financements en région
- Communiquer sur l'ARB

Agriculture et Biodiversité : une rencontre-débat et un séminaire interne **Partager une vision commune**

Chaque année, les membres de l'ARB se réunissent dans le cadre d'un séminaire interne pour partager des visions communes sur des thématiques liées à la biodiversité, sur les missions de l'Agence et les priorités d'actions. La préparation de ce séminaire est conduite selon les principes de la gouvernance partagée et implique les membres volontaires dans la préparation des contenus et des formats d'animation.

Le thème collectivement retenu pour le séminaire 2021 portait sur l'agriculture et la biodiversité. L'objectif ? Acculturer les membres sur cette thématique à forts enjeux et définir des actions concrètes portées par l'ARB et les membres.

Une première rencontre-débat

L'agriculture et la biodiversité sont interdépendantes et concernent un large tissu d'acteur au-delà des agriculteurs.

Pour favoriser une vision globale du sujet et faciliter les travaux collectifs lors du séminaire, une rencontre débat a préalablement été organisée. Chercheurs, entrepreneurs (industriel laitier), agriculteurs (éleveur, céréalier) ont ainsi fait part de leurs études, observations de terrain, pratiques agricoles et actions dédiées à la biodiversité. Cette rencontre a permis de poser les bases de la réflexion, dresser un état des lieux de la biodiversité et de l'agriculture dans notre région et leurs interactions, rappeler les enjeux, préciser les freins et leviers au changement.

Ce temps d'acculturation des membres ARB a constitué le terreau nécessaire pour le séminaire interne.

Il a aussi abouti à l'élaboration d'un dossier thématique complet, publié sur le Portail régional de la biodiversité, apportant les clés de compréhension de l'évolution de l'agriculture et la biodiversité, des enjeux et des solutions en Centre-Val de Loire.



Des plans d'actions concrets

Le séminaire avait pour objectif de définir collectivement les actions potentielles à déployer par l'Agence et ses membres, la coopération à mettre en place pour le bon aboutissement des projets envisagés. Il s'est ainsi tenu autour de 6 ateliers thématiques, identifiés lors de la rencontre-débat.

De nombreuses pistes d'action ont été envisagées, ayant vocation à être déployées soit par l'ARB, soit par ses membres et autres acteurs régionaux. Et parmi ces pistes 6 ont également été transmises au Ministère de l'Écologie dans le cadre de la consultation pour la future Stratégie Nationale Biodiversité (SNB 3) :

- > Renforcer la place de la biodiversité dans les Projets Alimentaires Territoriaux
- > Transformer les zones compliquées à cultiver en réservoirs de biodiversité
- > Redonner du lien entre production agricole et consommation alimentaire
- > Mettre en place à l'échelle nationale des secteurs test de réduction des pesticides
- > Rendre obligatoire la formation à la biodiversité dans les formations agricoles
- > Outiller les agriculteurs pour communiquer avec les citoyens

Un projet volontariste partagé

Parmi les nombreuses actions définies, un projet majeur a été décidé : créer une zone test sur un secteur agricole où déployer, en partenariat avec les agriculteurs, une réduction volontariste des pesticides et le suivi précis de la biodiversité et des rendements agricoles. Pour en faciliter et démultiplier la mise en œuvre, il est aussi prévu de créer une caisse de sécurisation pour les agriculteurs, et par les enseignements tirés de permettre la reproduction de l'action dans les grandes plaines agricoles de la région. Le rôle de l'ARB ? Piloter ce projet de longue haleine avec l'animation des acteurs impliqués et le portage du poste d'animateur dédié.



Le comité des financeurs,

pour mieux diffuser les appels à projets et faciliter les échanges

Créé en 2020 pour faciliter la coordination et la diffusion des appels à projets liés à la biodiversité, le comité des financeurs est animé par l'ARB. En 2021 celui-ci a notamment été sollicité pour l'évaluation des dossiers déposés en région dans le cadre du plan de relance (Appel à projets « MobBiodiu », Atlas de la biodiversité communale de l'OFB, appel à projets « Restauration » de la DREAL). En parallèle, l'ARB a poursuivi sa veille financière et relayé plus de 40 appels à projets dédiés à la biodiversité et la transition écologique auprès des acteurs régionaux, pour leur en faciliter l'accès.

+40
de

appels à projets
relayés en 2021

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES

Engager tous les acteurs

L'ARB accompagne les territoires dans l'émergence de projets en faveur de la biodiversité en répondant à leurs besoins en matière d'appui technique et d'ingénierie. L'ambition est de renforcer et ancrer durablement la biodiversité dans l'action publique et privée. L'Agence déploie son action en complément du maillage territorial et en synergie avec l'ensemble des acteurs.

Elle anime plusieurs dispositifs :

- > Territoires engagés pour la nature (TEN)
- > Coordination et l'animation territoriale sur les milieux aquatiques (cellule CERCAT)
- > Les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN)



Vue aérienne de Touchay © Touchay



« Territoires engagés pour la nature » Un outil de mobilisation des collectivités

L'ARB accompagne les collectivités territoriales qui souhaitent structurer leurs actions en faveur de la biodiversité. Elle soutient l'émergence de projets et facilite leur réalisation en animant le dispositif « Territoires engagés pour la nature ». 2021 a été une année de transition avec l'augmentation importante du nombre de collectivités reconnues, permettant la mise en place d'une animation collective. Cette année a également permis de stabiliser le calendrier d'appel à projets qui se tient désormais du 15 juin au 15 décembre.

Une dynamique dans toute la région

L'appel à projet de fin 2020 a permis à 13 nouvelles collectivités de se voir décerner la reconnaissance. Elles ont ainsi pu rejoindre les 11 collectivités déjà engagées depuis 2019.

L'ARB a accompagné sur l'ensemble de l'année les « Territoires engagés pour la nature » avec des temps individuels (entretiens individuels, orientation vers des partenaires locaux en capacité d'apporter un soutien technique aux collectivités, et information sur les financements les plus adaptés à leurs projets) et collectifs (webinaires, journées d'échanges).

Les 10 candidatures supplémentaires déposées en 2021 ont été évaluées début 2022 par le collectif régional.

13

collectivités
reconnues

1

Appel à projets
ouvert en juin

10

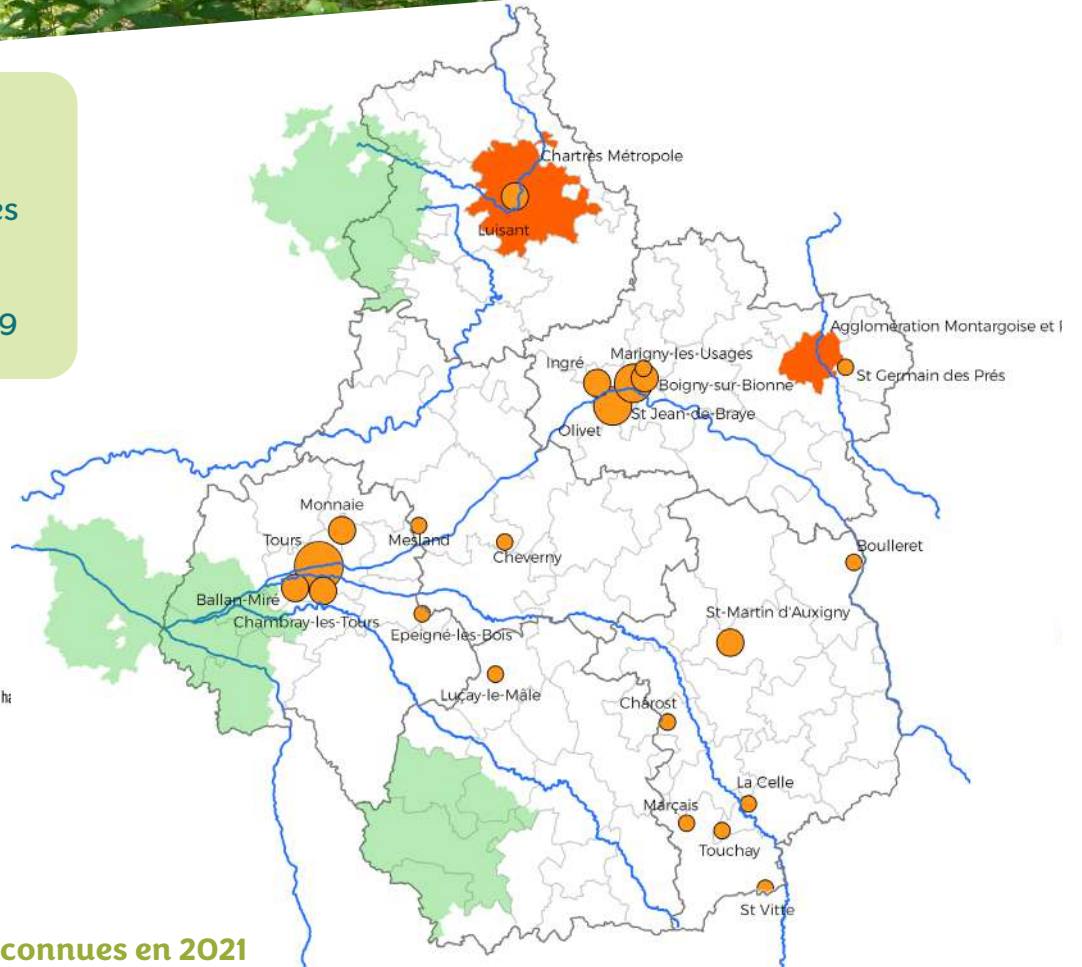
dossiers
déposés en 2021



zone humide de Meslan © B. Virely

24

collectivités
TEN
au total
depuis 2019



13 nouvelles collectivités reconnues en 2021

- > **Cher** : Boulleret (1 436 hab.), Chârost (980 hab.), Marçais (293 hab.), Touchay (262 hab.) et Saint-Vitte (134 hab.)
- > **Indre-et-Loire** : Epeigné-les-Bois (423 hab.), Monnaie (4 800 hab.) et Tours (135 787 hab.)
- > **Loir-et-Cher** : Mesland (570 hab.)
- > **Loiret** : Boigny-sur-Bionne (2 179 hab.), Marigny-les-Usages (1 800 hab.), Saint-Germain-des-Prés (1 916 hab.) et Agglomération Montargoise et Rives du Loing (62 000 hab.)

« TÉM » témoignage de la commune de Chârost, texte en attente

La r
est
écl
per
impor
de no





L'Yverre à Cloyes-les-Trois-Rivières (28) © ARB IM - Moreau

Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Indispensables par les nombreux services qu'ils apportent, les milieux aquatiques de notre région sont altérés par différents facteurs liés aux activités humaines. Pour garantir leur fonctionnement écologique et la qualité de l'eau, des solutions concrètes existent et peuvent s'inscrire dans les réflexions et projets d'aménagement du territoire.



La gestion des milieux aquatiques

Accompagner les collectivités pour la restauration des milieux aquatiques

L'ARB anime la cellule régionale de coordination et d'animation territoriale (CERCAT), qui accompagne les collectivités dans leur compétence en matière de gestion des milieux aquatiques. Pour cela, elle apporte un appui technique pour l'émergence et la mise en œuvre de programmes d'actions concertés par bassin versant : le contrat territorial. Les actions ont pour objectif de préserver et de restaurer les cours d'eau et zones humides (reméandrage de cours d'eau, création de frayères, restauration de la continuité écologique, ouverture du milieu, ...) et de lutter contre les pollutions diffuses générées par l'activité agricole (problématiques pesticides et nitrates).

Animer un collectif d'acteurs

Chaque année, l'ARB coorganise avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Office français de la biodiversité, la Région Centre-Val de Loire et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire une rencontre du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques et naturels, afin de favoriser les échanges entre techniciens et de valoriser les retours d'expérience. En 2021, cette journée technique a été proposée en webinaire et la thématique était : « Le changement climatique en Centre-Val de Loire : quels impacts sur les milieux aquatiques et les activités, et quelles adaptations ? ». Une centaine de participants étaient présents.

10
nouveaux
contrats
en 2021

41
contrats
en cours



Visite de travaux sur la Veude, affluent de la Vienne, à Jaulnay (37)



Journée mondiale des zones humides

Du 30 janvier au 28 février 2021

Les zones humides et l'eau



Entre terre et eau, les zones humides constituent une mosaïque de milieux très variés, caractérisés par une exceptionnelle richesse biologique et une grande diversité paysagère. Tourbières, marais, prairies humides, ou mares, chacun de ces milieux participe au bon équilibre de notre planète en assurant de nombreuses fonctions et services rendus à la société. Pourtant, les zones humides continuent de disparaître.

Le 2 février 1971, un traité intergouvernemental pour la conservation et l'utilisation rationnelle et durable des zones humides a été signé à Ramsar (Iran). La date symbolique du 2 février est devenue celle de la Journée mondiale des zones humides organisée chaque année.



La journée mondiale pour les zones humides pour faire découvrir la richesse des milieux

La Journée Mondiale des Zones Humides 2021 portait sur le thème de l'eau, afin de rappeler le rôle primordial de ces milieux dans le cycle de l'eau et leur importance dans la pérennité de cette ressource pour les besoins de la planète et de l'humanité. Elle est l'occasion de mettre à l'honneur les milieux humides et de faire découvrir leur diversité et leur richesse au plus grand nombre, en proposant notamment des animations tout au long du mois de février.

Vers une coordination régionale

En 2021, l'ARB Centre Val de Loire a été désignée coordinatrice régionale de la journée mondiale des zones humides, à la demande de l'association Ramsar France, pilote national de la convention Ramsar. L'Agence a ainsi impulsé et facilité l'organisation d'animations, tout public, dédiées aux zones humides, durant le mois de février, portées par différents acteurs régionaux.

L'ARB est aussi intervenue lors du lancement national de la journée (organisée en ligne compte-tenu de la pandémie de Covid-19) réunissant de 140 partenaires et acteurs nationaux et locaux impliqués dans la préservation des milieux humides, avec l'atelier : Les zones humides des solutions fondées sur la nature pour préserver l'eau.

Sensibiliser et donner envie d'agir

Pour amplifier la visibilité de ce mois thématique « zones humides », l'ARB a initié la publication d'une série d'articles sur son site www.biodiversite-centrevaldeloire.fr, relayés aussi sur les réseaux sociaux et auprès de la presse. Cette série proposait d'aller à la rencontre des acteurs pour découvrir leurs actions de préservation et restauration des zones humides au gré d'interviews et photos.

Fort de son succès avec près de 1000 vues, elle est vouée à être pérennisée dans une rubrique dédiée, sur le Portail régional de la biodiversité.



Visite et chantier d'aménagement d'une mare dans le Cher, organisé par la Maison de Loire du Cher.



Adapter les territoires

Le climat change en Centre-Val de Loire. Il affecte les écosystèmes et les humains. Pour adapter les territoires et préserver la qualité de vie des habitants, la nature est une alliée précieuse. Elle offre de nombreux services, économiques et durables.



Les solutions d'adaptation fondées sur la nature

Répondre à de multiples enjeux selon une approche globale

Les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) se basent sur les services rendus par la nature pour résoudre différents défis comme les risques naturels (inondation, glissement de terrain...), l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la chaleur en ville... S'il s'agit de conserver, protéger et restaurer la

biodiversité et des écosystèmes fonctionnels, il est aussi question d'impacter positivement et durablement le bien-être humain. En effet, les SafN apportent des réponses concrètes dans des domaines croisés (sécurité, santé, qualité de vie, et l'économie en général).

De la sensibilisation à l'accompagnement des acteurs

L'ARB Centre-Val de Loire accompagne les acteurs régionaux à mettre en œuvre les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) pour améliorer la résilience des territoires face aux effets du changement climatique. Elle apporte un appui technique aux collectivités, agriculteurs, entreprises pour la mise en œuvre de solutions concrètes et adaptées aux particularités des territoires. Cette mission a débuté en septembre 2020 dans le cadre du projet Life ARTISAN.

Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (ARTISAN)

Le Life intégré ARTISAN est un programme financé par l'Europe et coordonné par l'Office Français de la Biodiversité avec l'appui de 28 partenaires, dont l'ARB Centre-Val de Loire. Il vise à développer la mise en œuvre des Solutions fondées sur la nature sur tout le territoire, grâce à l'animation d'un Réseau d'acteurs (à l'échelle nationale et régionale) et à la diffusion d'outils.





Les premières pierres d'une stratégie régionale

Pour accompagner au mieux l'ensemble des acteurs et se coordonner avec les nombreuses parties prenantes dans le déploiement des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature, l'ARB a entrepris en 2021 l'élaboration d'une stratégie régionale partagée. Celle-ci vise à apporter une vision globale sur les enjeux dans les territoires, promouvoir les Solutions fondées sur la nature, fixer les priorités d'actions, cartographier les acteurs clés. Elle s'articulera naturellement avec l'ensemble

des dispositifs existants portés par l'ARB et ses membres, tels que « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN), les « Inventaires/Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC/IBC) et « Objectif Climat 2030 ». L'ambition est d'accélérer la mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature en s'appuyant sur les territoires et acteurs déjà mobilisés, de capitaliser sur les expériences concrètes pour encourager et accompagner efficacement les territoires qui débutent leur politique climat et biodiversité.

Animer une démarche ambitieuse

L'écoute des besoins et le partage d'expériences des acteurs des territoires est au cœur de l'animation conduite par l'ARB. Plusieurs rencontres thématiques et accompagnements individualisés ont été conduits sur l'année 2021. Le but ? Apporter des réponses au plus près des particularités des collectivités tout en développant une vision partagée des solutions fondées sur la nature.

Faire connaître les enjeux et les solutions

Pour parler des enjeux et solutions au plus grand nombre et aux élus, l'ARB a édité en 2021 un support pédagogique dédié.

12
collectivités
accompagnées

4
démarches de
planification
territoriale
lancées

21
événements et
interventions
ciblées

1068
participants



SENSIBILISER, FORMER ET COMMUNIQUER SUR LA BIODIVERSITÉ

Mettre la biodiversité au cœur de la société

Nous avons tous un rôle à jouer pour agir en faveur de la biodiversité. La sensibilisation, la formation et la communication sont des actions clés pour développer la mobilisation de tous les publics. Pour permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux et concevoir des projets, l'ARB partage les connaissances scientifiques et techniques et déploie des programmes de formation professionnelle répondant aux besoins de divers acteurs. C'est au contact de la nature que l'on apprend à la connaître et à l'aimer. Ainsi, l'ARB s'emploie à valoriser la biodiversité, susciter l'émerveillement et rendre chacun acteur via des défis et programmes participatifs, des actions d'éducation à l'environnement, des sorties nature et manifestations culturelles.



Exposition «La biodiversité et nous», Plateau des sciences, MOBE, Orléans © ARB

La formation, pour développer l'action

L'ARB contribue à développer les compétences des collectivités, aménageurs, citoyens... en déployant des formations et rencontres technique. L'ambition ? Permettre aux acteurs d'acquérir des connaissances clés, de comprendre les enjeux et de s'appropriier les retours d'expériences afin de contribuer à la reconquête et à la

6 rencontres techniques

13 Formations

Communiquer au plus grand nombre par des supports ciblés

En 2021, l'Agence a conçu de nouveaux supports de communication ciblés pour partager les connaissances et susciter la curiosité autour de la biodiversité régionale.

- > Une collection de minis cahiers thématiques illustrés :
 - La biodiversité locale, ça alors ?!
 - Le climat change, la nature source de solutions ?!
- > Deux nouvelles fiches synthétiques des indicateurs de la biodiversité en Centre Val de Loire :
 - Le panorama annuel
 - Les chiffres clés comparatifs entre le national et le régional.



Le mois de la biodiversité, un label ouvert à tous les acteurs

Le mois de la biodiversité « Naturellement dehors » 2021 a compté plus d'une centaine d'animations. Malgré les contraintes sanitaires et jauges par animations, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour accueillir les publics et les sensibiliser à la biodiversité au gré de sorties naturalistes, expositions et ateliers. L'exposition la biodiversité et nous a notamment été empruntée par 4 collectivités.



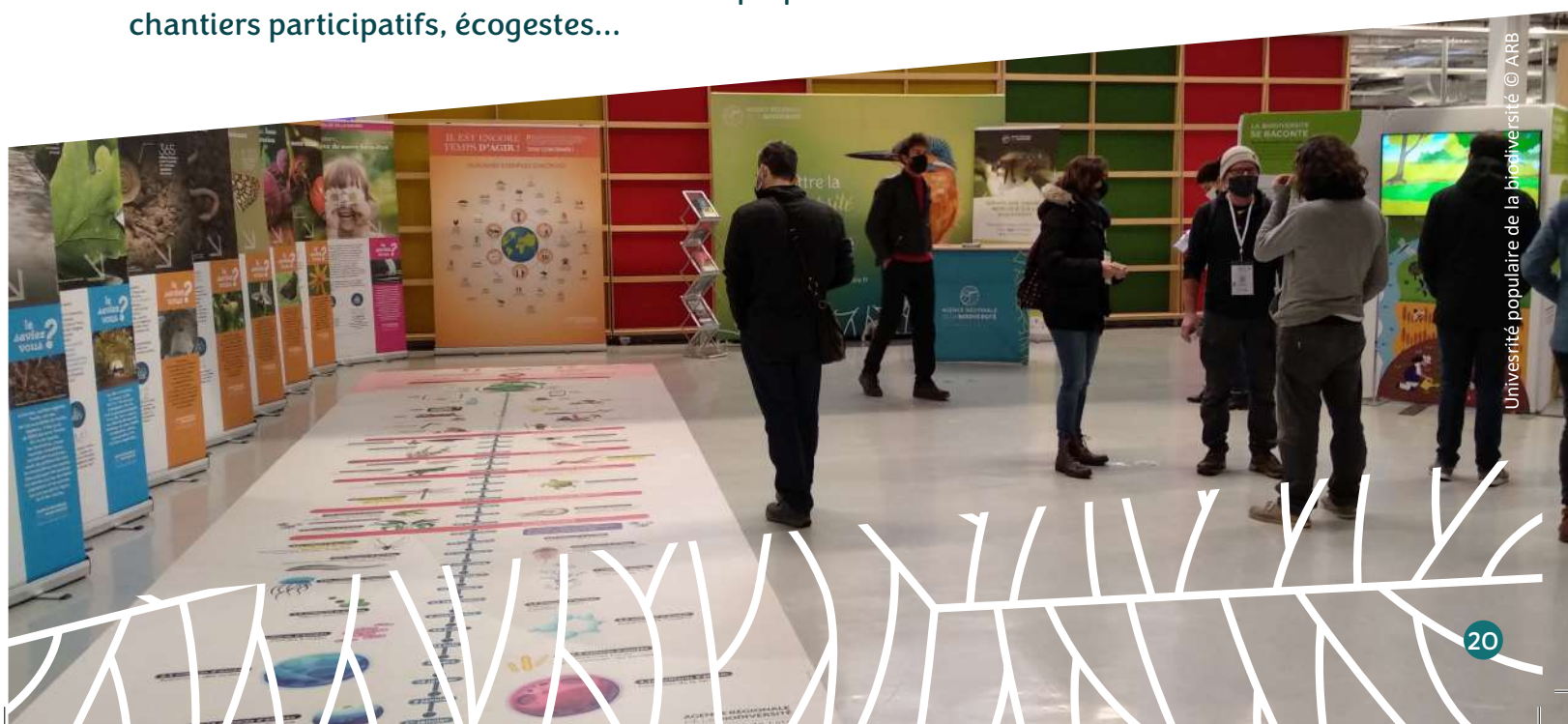
Des actions de mobilisation citoyenne aux formats variés pour nouer le dialogue

Le second semestre de l'année 2021 a été l'occasion de rencontrer les publics et de déployer l'exposition «la biodiversité et nous» consacrée aux services rendus par la nature lors d'événements scientifiques (Inauguration du MOBE et Plateau des sciences à Orléans, Place du climat à Tours) et de grands rendez-vous pour la biodiversité (congrès mondial de la nature à Marseille, Université Populaire de l'OFB à Tours).

Événement incontournable, la France a accueilli pour la première fois le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à Marseille. L'ARB Centre-Val de Loire était présente sur le stand de l'Office français de la biodiversité et pour rencontrer les acteurs nationaux. Pour relayer le congrès en Centre-Val de Loire et mobiliser les acteurs régionaux, l'ARB a conçu un événement spécial sur la thématique nature et culture, proposant deux temps de conférence avec l'écrivain Patrick Scheyder, auteur de l'ouvrage «Pour une pensée écologique positive», portant sur l'histoire de la protection de la nature, à travers les œuvres et actions de nombreux écrivains (De Vinci, Descartes, La Fontaine, Rousseau, Sand...), suivis d'ateliers de réflexion sur la mobilisation citoyenne. Le premier temps de rencontre a réuni les membres de l'ARB, les élus des territoires engagés pour la nature et les étudiants du master métiers de l'accompagnement politique de l'Université d'Orléans, le second, était en soirée a accueilli le grand public pour la nocturne du Musée d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBE).

Les premiers contours d'un défi biodiversité accompagner les changements de comportements

L'ARB Centre-Val de Loire a lancé en 2021 des travaux de conception d'un futur défi citoyen pour la biodiversité, outil de mobilisation citoyenne qui sera porté par les collectivités et les associations d'éducation à l'environnement, proposant différents formats d'actions : inventaires, chantiers participatifs, écogestes...



CONNAÎTRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Éclairer la décision publique

L'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) est un outil d'animation de la connaissance scientifique et technique visant à mieux connaître et comprendre les enjeux régionaux d'érosion de la biodiversité et les évolutions. Ses travaux, coordonnés par l'ARB Centre-Val de Loire et structurés autour de 3 pôles thématiques, visent à consolider et suivre des données liées à la faune, la flore et aux milieux. En s'appuyant sur des études de groupes taxonomiques et d'écosystèmes, l'Observatoire dresse un état des lieux enrichi offrant une vision régionalisée cohérente. Les suivis d'indicateurs, cartographies, fiches pratiques et autres informations produites sont des ressources indispensables pour éclairer la décision publique et informer les citoyens.



Jacinthe © L. Roger-Perrier



Favoriser l'accès à la connaissance à tous les publics

Cette année, l'Observatoire a initié 2 grands projets : la refonte de son site dans le nouveau Portail de la biodiversité et le lancement de la mise à jour de l'état des lieux régional de la biodiversité. L'intégration du site de l'Observatoire au sein du nouveau Portail permettra une plus grande visibilité et un accès facilité aux ressources produites : fiches espèces et habitats emblématiques, indicateurs, état des lieux... Les 3 pôles de l'Observatoire (pôle Faune, pôle Flore & Habitats, pôle Gestion des milieux naturels) auront des pages dédiées et une meilleure mise en lumière de leurs travaux.

L'état des lieux régional de la biodiversité est un document réalisé tous les 5 ans. Il fournit une information riche et détaillée sur l'état de la biodiversité, les enjeux et menaces qui pèsent sur elle. L'Observatoire a débuté cette année les réflexions sur la mise à jour et a pu valider une trame avec l'ensemble des membres de l'ARB. La nouvelle édition est prévue au printemps 2022.



xxxxxx © xx

De nouveaux formats de vulgarisation

L'Observatoire valorise les initiatives locales via des fiches :

Le panorama

Entre 2 états des lieux, l'Observatoire réalise une infographie qui reprend les grands chiffres sortis pendant l'année. Ce format permet une valorisation condensée des indicateurs.

Les chiffres clefs sur la biodiversité en Centre-Val de Loire

Pour mieux situer la région par rapport au territoire métropolitain, l'Observatoire a effectué une infographie sur les grandes thématiques suivantes : les espèces et les espaces menacés, les espèces et les espaces protégés, les espèces exotiques envahissantes. Chacune présente les chiffres métropolitains et les chiffres régionaux.

Création et mise à jour d'indicateurs

Deux nouveaux indicateurs ont été travaillés par l'Observatoire.

- L'indicateur « flux d'artificialisation communale » : réalisé à partir des données en libre accès produites par l'Observatoire national de l'artificialisation, cet indicateur utilise les fichiers fonciers pour estimer le flux de surfaces passant d'un statut naturel, agricole ou forestier à un statut artificialisé.
- L'indicateur « état et suivi des milieux aquatiques » : réalisé à partir des données des agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne, l'indicateur synthétise à l'échelle régionale les données qualitatives et quantitatives de l'état des masses d'eau souterraines et superficielles.

INDICATEURS 2021

68% des flux d'artificialisation des sols sont destinés à l'habitat

19% seulement des cours d'eau présentent un bon potentiel écologique

3,5% c'est la part des surfaces agricoles cultivées en bio

2,2 millions de données floristiques régionales sont centralisées à ce jour dans la base de données ©Flora

PUBLICATIONS 2021

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

La biodiversité régionale, ça alors ?!

La biodiversité de notre région est riche et nous apporte de précieux services. Mais de quoi parle-t-on ? Et comment se porte-t-elle ?

L'Observatoire régional de la biodiversité, animé par l'Agence régionale de la biodiversité, suit son évolution et en informe le plus grand nombre. Quel est son rôle ? Que fait-il ?

Trouvez ici les réponses à ces questions et prenez plaisir à :

Connaître - Comprendre - Agir

DES SERVICES IRREMPLAÇABLES
L'écologie humaine est très dépendante de la biodiversité et tout ce que nous consommons vient de la biodiversité : énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) ou renouvelables (biomasse), médicaments, aliments, vêtements, etc. Sans biodiversité, nous ne pourrions pas vivre.

UN ÉQUILIBRE FAIBLE ET MENACÉ
La typologie actuelle de nos espaces est 100 à 1000 fois plus pauvre qu'il y a 100 ans.

5 causes principales

- 1 la surconsommation et des ressources
- 2 la fragmentation des habitats naturels
- 3 l'introduction d'espèces exotiques envahissantes
- 4 les pollutions
- 5 le changement climatique

Ces menaces concernent également les services écosystémiques que nous en tirons.

Préserver la biodiversité, c'est nous préserver

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

Le climat régional change, la nature source de solutions ?!

Le climat de notre région change, il affecte les écosystèmes et les humains. Pour adapter les territoires et préserver la qualité de vie des habitants, la nature est une alliée précieuse. Elle offre de nombreux services économiques et durables.

Quels changements nous attendent ?
Quelles solutions concrètes ?
Comment les mettre en place ?
Que fait l'Agence régionale de la biodiversité ?

Trouvez ici les réponses à ces questions et prenez plaisir à :

Découvrir - Comprendre - Agir

En 2050 par rapport à la moyenne 1980-2010 :
Augmentation moyenne de la période de gel nocturne de 20 jours en agriculture.
2x plus de jours anormalement chauds au printemps et en été.
Date de début des vendanges avancée de 20 jours en 45 ans.
2x plus de surface forestière vulnérable aux dépouilles d'arbres.

Alors, que faire ?
Préparer et évaluer les effets du changement climatique et identifier les solutions pour réduire ses effets.
S'adapter à la nature, les territoires urbains et ruraux peuvent devenir plus résilients, c'est-à-dire capables de résister, de s'adapter et de se relever plus vite après une catastrophe naturelle ou climatique.
Les territoires et les habitants sont concernés. Chacun peut intégrer la biodiversité dans tous les projets de territoire, jusqu'à sa propre habitation.

ORB
LE LOIRE VAL DE LOIRE

Chiffres clés de la biodiversité et de son Centre-Val de Loire

Panorama 2020

LES ESPÈCES MENACÉES

LES ESPÈCES PROTÉGÉES

LES MILIEUX

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

LES ZONES PROTÉGÉES

LES ZONES D'INTERÊT NATUREL

LES ZONES D'INTERÊT GÉOLOGIQUE

LES ZONES D'INTERÊT BOTANIQUE

LES ZONES D'INTERÊT FAUNISTIQUE

LES ZONES D'INTERÊT PÉDOLOGIQUE

LES ZONES D'INTERÊT GÉOMORPHOLOGIQUE

LES ZONES D'INTERÊT GÉOLOGIQUE

LES ZONES D'INTERÊT BOTANIQUE

LES ZONES D'INTERÊT FAUNISTIQUE

LES ZONES D'INTERÊT PÉDOLOGIQUE

LES ZONES D'INTERÊT GÉOMORPHOLOGIQUE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

INVENTAIRES ET ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

POURQUOI FAIRE UN IBC / ABC ?

LES OBJECTIFS COMMUNAUX

LES BÉNÉFICES MULTIPLES

LES INVENTAIRES EN IMAGES

MIEUX CONNAÎTRE SON TERRITOIRE POUR ORIENTER SES ACTIONS

Les collectivités locales jouent un rôle clé dans la préservation de la biodiversité. Connaître la biodiversité de son territoire est une étape clé pour le protéger et le restaurer.

Les inventaires et atlas de la biodiversité communale permettent d'acquiescer cette connaissance. Ils représentent le véritable outil de base à la décision. Des nombreux financements sont mis en place par le Bâgner et l'OPAC Français de la Biodiversité (OPF) à destination des collectivités communales.

L'ARB Centre-Val de Loire, c'est aussi une équipe opérationnelle pluridisciplinaire composée de 8 personnes. À l'interface de ses membres et des besoins des acteurs régionaux, l'équipe coordonne et anime les actions de l'Agence.

Catherine BERTRAND

Coordonatrice

catherine.bertrand@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 55

Pauline D'ARMANCOURT

Secrétariat général et coordinatrice des

pauline.darmancourt@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 55

Pascal LARMANDE

Animation territoriale Solutions Fondées sur la nature
pascal.larmande@biodiversite-centrevalde Loire.fr

02 70 73 40 14

Laelia ROGER-PERRIER

Wikipédia en français et animations de
l'Observatoire régional de la biodiversité

laelia.roger-perrier@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 55

Cécile LE MEUNIER

Calcul administratif et comptable

cecile.lemeunier@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 57

Mylène MOREAU

Animation territoriale et associations locales

mylene.moreau@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 58

Benjamin VIRÉLY

Animation territoriale biodiversité

benjamin.virely@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 70 73 40 14

Marine CÉLÉSTE

Animation du pôle de la production
et du boccalier

marine.celeste@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 20 05



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
Centre-Val de Loire

3 Rue de la Lionne
45000 Orléans
02 38 53 53 57

www.biodiversite-centrevalde Loire.fr

